

# Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins La Prairie

Jeudi 31 mars 2022, 18 heures 30.



Le lien pour assister à l'assemblée virtuelle est disponible à l'adresse suivante :  
[www.desjardins.com/caisselaprairie](http://www.desjardins.com/caisselaprairie)

L'assemblée générale annuelle se tiendra uniquement en mode virtuel. Cette formule implique que les membres présents lors de la diffusion de l'assemblée pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la diffusion de l'assemblée.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2021
- poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- prendre connaissance des propositions sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- décider de la répartition des excédents annuels (ristournes)
- statuer sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles ainsi que sur le versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu
- voter pour élire des membres du conseil d'administration



Élection au conseil d'administration

Quatre (4) postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 7 février à 15 heures.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

<b>DÉSISTEMENT</b>	LÉVEILLÉ, Luc
BOYCE, Nathalie	PARÉ, Gilles
DEVINAT, Antoine	RAJOTTE, Ian
LANOUILLE, Benoit	ST-ONGE, Johane

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: [www.desjardins.com/caisselaprairie](http://www.desjardins.com/caisselaprairie) ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale annuelle et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2021 ainsi que le rapport annuel 2021 et la revue annuelle 2021.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 2 mars 2022

Christine Desjardins, secrétaire